6 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1885 — Fondé en 1885

Téléphone : A LILLE N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS N° 0.52 — A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS — 3 mois 6 mois 1 an
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de poste
Nord et Départements limitrophes . . . . 4 fr. 50 8 fr. 15 fr.
Autres Départements . . . . . 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Samedi 24 Mai 1913

Sursauts d'agonie

Le ministère Barthou, et particulièrement M. Klotz, ont donné hier la mesure de leur intolérance et de leur impuissance, à tel point que M. Deschanel, — qu'on ne suspectera pas de sectarisme, — s'est vu dans l'obligation de rappeler à la pudeur le ministre de l'Intérieur et de lui infliger une cruelle leçon qui fera époque dans les annales parlementaires.

C'était à propos de l'interpellation Vaillant sur l'interdiction de la manifestation du Mur des Fédérés au Père-Lachaise, — manifestation annuelle et traditionnelle qu'aucun ministère jusqu'à présent n'avait osé prohiber.

Le citoyen Vaillant, après avoir stigmatisé d'éloquente façon les mesures prises par un gouvernement affolé, demandait à M. Klotz les raisons qui motivèrent son acte draconien. Et Jaurès, et Lasche, s'étonnaient de ce que la manifestation cléricale en l'honneur de Jeanne d'Arc eût été autorisée, nous étrions presque encouragée, par le Gouvernement.

M. Klotz, ministre plus insuffisant encore à l'intérieur qu'aux Finances, ne put dissimuler le dépit où l'avaient jeté la vigueur et le bien-fondé de l'interpellation socialiste, ni maîtriser l'état de surexcitation maladive où l'approche d'une chute inévitable et imminente plonge en ce moment M. Barthou et ses collègues.

« Je répondrai quand il me plaira », s'écria-t-il. « Je conduis ma discussion comme je l'entends, et ce n'est pas vous qui ferez la loi ici », signifia-t-il aux socialistes, et il qualifia de patriotes les conscrits qui manifestèrent pour la loi de trois ans, laissant entendre que les contre-manifestants étaient des ennemis de la Patrie.

C'en était trop ! Et le Président de la Chambre ne pouvait, sans trahir la haute mission que ses collègues lui ont confiée, supporter plus longtemps qu'un orateur, — fût-il ministre, — insultât impunément une fraction importante du pays, dont le seul tort est de ne point approuver un projet du gouvernement, et de souhaiter le maintien du régime militaire actuellement en vigueur.

On apprécierra plus loin l'admonestation cinglante dont M. Deschanel cravacha le ministre Klotz.

Ce qu'il faut retenir de cette séance particulièrement impressionnante, c'est qu'à propos d'une interpellation d'origine et d'essence exclusivement socialistes, 186 suffrages se sont prononcés contre le ministère Barthou.

Cette minorité sans mélange indique, par son importance, l'hostilité évidente des groupes démocratiques de la Chambre à l'égard du pouvoir qu'ils ont contribué en majorité à porter au pouvoir, et qui, depuis, aggravent les voix bigarrées du centre et de la droite.

Lorsque demain, à l'occasion des projets militaires, un bloc républicain solidement reconstitué donnera l'assaut au disciple de Méline et à Klotz, le gaffeur déchaîné, c'est dans l'effondrement d'une chute ignominieuse que finira, sous la réprobation nationale, un ministère indigne de notre démocratie.

Singulière Mentalité

M. Vandamme, député de la 1re circonscription de Lille, a montré sa « compétence des choses militaires et politiques » devant un public tout disposé à lui donner raison envers et contre toute raison.

M. Vandamme a parlé, en effet, samedi dernier, au Nouveau-Lille, devant une assemblée que présida M. Florent Binauld et, si nous devons en croire le compte rendu très résumé qui en a été donné par la « Dépêche », tout son discours s'est attaché à démontrer que la loi de 1905 sur l'égalité du service militaire était cause de toutes les humiliations et de tous les affronts que la France aurait subis depuis lors, comme elle serait cause de notre défaite si la guerre déclatait en ce moment.

Je cite : « Depuis la loi de 1905, point de départ de notre faiblesse, quels sanglants camouflets, ne nous a-t-on pas infligés ? Algésiras, Casablanca, Agadir, et plus récemment l'incident du Zeppelin et celui de Nancy, qui vient de se clore par des sanctions avilissantes pour notre amour-propre, pour ne citer que ceux-là ».

C'est avec de pareils arguments, c'est avec ces faux historiques, que M. Vandamme essaie de justifier le retour au service de trois ans ? En vérité, on comprend pourquoi M. Vandamme n'ose point accepter la discussion contradictoire.

M. Vandamme, quand il combat la loi d'égalité militaire de deux ans, à soin de ne pas dire à son auditoire que le service militaire de deux ans existe aussi en Allemagne au moins pour l'infanterie cette « reine des batailles ».

Ce membre de la Commission de l'Armée s'est montré aussi mauvais historien que de mauvaise foi dans son discours pour le service de trois ans.

Il a parlé de l'infériorité de la France vis-à-vis de l'Allemagne en ce qui concerne le nombre d'hommes armés dans les casernes ; mais il n'a pas dit que cette supériorité de l'Allemagne ne provenait point du temps passé par ses soldats dans les casernes, mais surtout de sa natalité.

M. Vandamme sait bien que si l'Empire allemand voulait nous suivre sur le terrain où la réaction militariste veut nous entraîner, nous serions plus que jamais écrasés par le nombre.

Ce que veut M. Vandamme — et ce qu'il s'est bien gardé de dire — c'est le retour en France à l'armée de métier et de caste, avec le régime de la schlague prussienne.

Ce que veut M. Vandamme, c'est moins une armée de défense nationale qu'une armée prétorienne, de coup d'Etat, ennemie de la République.

Telles sont ses espérances secrètes et celles de son parti de réaction capitaliste et cléricale.

L'heure viendra où il faudra s'expliquer au Parlement et dans le pays et nous ne doutons pas que, parmi ceux-là mêmes qui l'applaudissaient au Nouveau-Lille, il s'en trouvera beaucoup — et d'aussi bons Français que MM. Vandamme et Binauld — qui iront voter contre tous les élus du suffrage universel qui font une campagne de réaction militariste dangereuse autant pour la France que pour la République.

Et ils ne l'auront pas volé.

M. Vandamme nous accusera sans doute d'antipatriotisme. Mais alors les socialistes se trouveront en excellente compagnie avec tous les démocrates radicaux qui font chorus contre la loi de trois ans et contre le milliard que va coûter la nouvelle folie des armements.

Dans le Nord, particulièrement, dans notre département frontière, les radicaux et les socialistes vont être voués, par les patriotes qui ont coupé — ou presque — au service militaire, à toutes les malédictions cléricales.

Mais cela ne nous gêne guère.

Nous ne nous en porterons pas plus mal et la France non plus.

Quant au reproche que l'on nous fera de faire de cette grave question de l'accroissement inquiétant des charges militaires, une question électorale, cela ne nous gênera point davantage — et pour cause.

Ne sommes-nous pas habitués, en effet, depuis de longues années, depuis le boulangisme et l'Affaire Dreyfus, au battage clérical le plus cynique sur le patriotisme électoral ?

Les camelots du Roy, si affectionnés de M. Vandamme et de ses amis de sacristie, ne sont-ils pas les plus acharnés des patriotes ? Est-ce que ce ne sont pas les partisans de cette Eglise qui fit brûler Jeanne d'Arc comme sorcière et rolapee qui l'encensent le plus aujourd'hui aux cris de : Vive l'Armée !

Derrière les retraites militaires, ceux qui crient : Vivent les trois ans ! A bas la République ! ne sont-ils pas les réactionnaires ? Se passe-t-il des élections quelconques sans que les cléricaux combattent les socialistes en les traitant de « sans-patrie » et de vendus à l'Allemagne ?

Par conséquent, foin de cette pudeur tardive.

Les élections cantonales et législatives prochaines vont se faire surtout sur cette question des trois ans. Et bon gré malgré il faudra bien que l'on donne au pays des explications sur les les lourds sacrifices qu'on veut lui imposer.

Nous nous en chargerons.

Le septennat Poincaré paraît encourager singulièrement la réaction cléricale ; c'est un renouveau du boulangisme qui se manifeste.

Tant mieux ! la République en sortira définitivement triomphante.

Le Nord sera débarrassé des derniers chouans embusqués derrière les quelques forteresses électorales qui restent à la réaction.

H. GHESQUIERE,
député du Nord.

CHOSES & AUTRES

L'HOMME AU RUBAN VERT

Ayant entendu raconter que M. Méline avait dénoncé à la tribune l'abus des décorations, je me suis précipité chez lui pour l'interviewer. L'honorable sénateur n'aime guère les journalistes qu'il trouve terriblement indiscrets, et il est tout à fait rare qu'il réponde à leurs questions. Il a bien voulu faire une exception pour moi. Qu'il en soit remercié ici.

— Mon Dieu, m'a-t-il dit avec bonhomie, qu'ai-je fait de si original ? Je me suis borné à parler comme M. Tout-le-Monde. J'ai parlé d'un peu plus haut, voilà tout. On décore trop...

— Ceux qui sont décorés le disent ; ceux qui ne le sont pas sont moins affirmatifs...

— Permettez. Naguère, il n'y avait que deux ou trois grandes promotions. On a inventé le repêchage. Ça fait quatre ou six grandes promotions par an. Est-ce admissible ?

— A tout prendre, il vaudrait mieux évidemment qu'on fît le nécessaire en une seule fois...

— Pour le Mérite Agricole, par exemple, — je choisis cet ordre, vous comprenez pourquoi — on dit au mois de juin à un candidat : « Vous n'êtes pas agriculteur, nous ne pouvons rien pour vous. » Le candidat revient deux mois après, il insiste, on le repêche. C'est de la folie.

— Et le remède ? Quel est le remède ? Y en a-t-il un, selon vous ?

— Il y en a des foules.

— Citez-en seulement un.

— Je vous ai dit ce qui se passe pour le ruban vert. Je l'ai inventé, j'en suis le père. Que je souffre de le voir donner à tant de gens qui ne sont pas le moins du monde agriculteurs, c'est bien naturel, n'est-ce pas ?

— En effet...

— Eh bien ! pourquoi ne créerait-on pas des ordres similaires ? Je me suis pas m'empêcher de danser en rond, moi ! J'admettrais fort bien qu'il y eût le Mérite industriel, le Mérite commercial, le Mérite financier, etc.... Vous saisissez bien l'économie de mon système ?

— Admirablement... Moins de rubans verts...

— Mais les autres rubans, tant qu'on voudra !... Que voulez-vous, je ne peux pas oublier que si on décore tant, c'est un peu par ma faute.

GRIFF.

Le naufrage du « Sénégal »

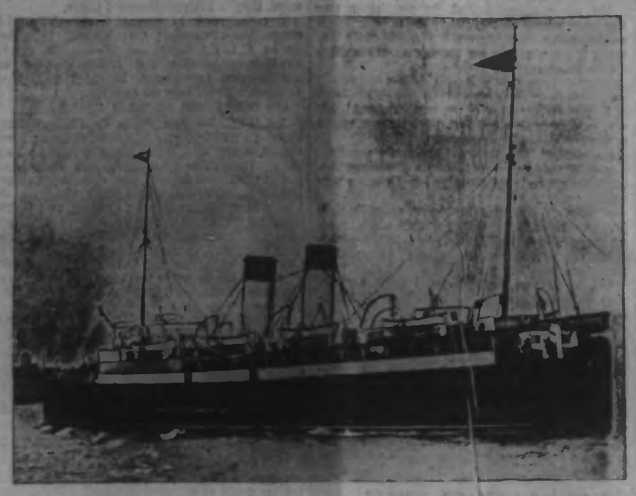

LE PAQUEBOT « SÉNÉGAL » QUI A SAUTÉ PAR SUITE DE L'EXPLOSION D'UNE BOMBE SOUS-MARINE DANS LES PARAGES DE BEYROUTH

CHRONIQUE

Le pauvre bougre

Le premier qui l'aperçut fut un bonnetier emmitouflé dans un pardessus confortable ; il rentrait chez lui, l'âme heureuse, le nez turgescent sous la bise. Les affaires marchaient à souhait. Sa joie se pouvait-elle traduire autrement que par un coup de pied administré dans le derrière du matou ? Résigné comme tous les humbles, il se releva sans miauler, et repartit, rasant les murs.

Efflanqué, les os incurvés en forme de petits cerceaux autour d'un ventre fantômal, le chat longeait le trottoir avec, dans ses grandes prunelles tristes, une crainte de tous les êtres. Ses oreilles loqueteuses retombaient de chaque côté de sa tête. Il vacillait en avançant, comme un homme qui a trop bu. Sa queue démesurée, encore allongée par sa famélique maigreur, se collait sous l'abdomen vide, le franges de toutes étranges, de [illegible] mis sans laine et sans poudre à la houbre destinée, un de ceux qui vont, déambulant parmi les ordures les vieux os et les vieilles croûtes.

Rien que sa couleur banale, grisâtre, le montrait surabondamment... Oui, c'était bien, en effet, un pauvre bougre, digne tout au plus de la dent des chiens ou de crever dans un coin, derrière quelque mur en ruine.

Il ignorait la douceur des caresses. Jamais une gamine, en mal d'affection, ne l'avait pris sur ses genoux, n'avait, avec des mots câlins, baisé sa pelure tigrée, sa morne pelure que l'humidité plaquait sur son corps transparent, pour, peut-être, empêcher de voir au travers. Seuls des coups de pied, des coups de fouet, conséquences d'une indignation généreuse.

Avec des précautions, des délicatesses, l'œil aux aguets, comme s'il avait l'intuition de commettre une faute, il dispersait les amas de feuilles. Puis, quelque chose entre les dents, il dérapait d'un galop fou, se tapissait au creux d'une porte et déchiquetait, allongé pour mieux savourer le festin. Mais ce jour-là, malgré d'infinies tentatives, il n'avait rien pu découvrir. Les tas d'ordures ne lui révélaient que du papier sordide ou des chiffons indigestes. Et le pauvre bougre, à jeun depuis la veille, commençait à la trouver mauvaise. Sa peau, distendue sur les cerceaux d'os, se plissait, ainsi qu'un habit trop grand. Il avait comme un voile d'ombre sur ses prunelles amandinés. Pour comble de malheur, la pluie s'était mise à tomber : une pluie de mars, qui ruisselait glaciale, sur les pavés irréguliers ; et le vagabond, comprenant qu'il en serait vite chassé, n'osait pas franchir les ruisseaux pour marcher sur le trottoir lisse.

Au loin, des cloches s'ébranlèrent, assourdies par l'averse. Des horloges tintinnabulèrent midi. Et des odeurs ironiques de soupe aux choux arrivèrent, par bouffées chaudes, vers le matou qui grelottait. Alors, il tenta de s'éloigner de fuir ces exhalaisons, cette hantise, ce supplice. Mais ses pattes s'ankylosaient, ses reines se cabraient sous le fumet impitoyable ; et la faim battait des mâchoires éperdues sur le tambour de ses flancs décharnés !... Il tomba contre une borne, à l'abri du vent, et il dormit anéanti.

⁂

Les grands nuages s'effaraient au ras des toits. Ils chevauchaient en des bonds noirs, disparaissaient petit à petit, durant que là-bas un rai de soleil teintait d'or les maisons mouillées. Le pauvre bougre s'étira. La lumière lui redonnait de l'espérance. Il risqua hors de l'abri sa tête craintive et sûr du beau temps, avec presque de la légèreté dans la démarche, il repartit à l'aventure.

Sur le pas d'une porte, des gamins s'ébattaient, hilares.

— Mine de rigolade ! fit le plus grand. Passe-moi la vieille gamelle. On va la lui attacher à la queue.

Tout près d'eux, quasi-confiant en cette enfance, le matou dévorait un os, sa première trouvaille. Il se délectait, les yeux mi-fermés de ce balthazar inattendu.

— Attends ! doucement !... Ne le lâche pas !

Le grand le tenait entre ses genoux, le serrait à l'étrangler.

— Attache bien ! Fais attention !... Il pourrait mordre.

Mais le pauvre chat n'avait pas accoutumé de récalcitrer. Il se laissait exécuter, un peu d'os émergeant de ses dents pointues, sans un sombre sursaut de révolte.

— Ça y est ! Un... deux... trois... lâche tout !

Aux seuils voisins, les commères s'ébaudissaient.

Poussant un miaulement affreux, le chat s'élança. La gamelle rouillée le suivit, avec des râles de ferraille.

— C'est tout de même crevant, dit un boucher. Pille, Brutus !... Au chat ! Au chat !

Le nommé Brutus était un dogue formidable. Il ne se fit pas prier pour obéir.

— Kss ! Kss ! hurlait son maître, bastant des mains.

Le chat galopait, vertigineux, suivi de près par le molosse. Au coin d'une rue, un roquet se joignit au dogue. Puis un fox, puis un levrier qui bondissait, élégant comme un grand seigneur, et d'autres, et d'autres toujours.

Affolé par les aboiements, par le fracas de l'objet traîné, le matou s'était arrêté. Il considérait la meute, hérissé, la moustache terrible, les griffes prêtes. Il ne pouvait reculer, car la gamelle s'interposait, mouvant obstacle. Et résolu pour la première fois, l'œil héroïque, il attendait.

— Pige-moi ce coup de gueule ! vociférait un coiffeur, le peigne aux cheveux. Il l'a esquinté.

Lassés de le voir immobile, les chiens s'éloignaient un à un. Le coiffeur réintégrait sa boutique, narrant aux clients le spectacle [illegible] Il emportait, traînant sur la route, et la ferraille grincheait, lamentable derrière lui.

⁂

— Oh ! oh ! un chat avec une gamelle à la queue ! criaient des gosses qui revenaient de l'école.

— Si on l'attachait à ce volet ? conseilla un blondin. On tirerait dessus, avec des cailloux !

Et joignant le geste à l'avis, il empoigna la gamelle, en attacha l'anse au crochet, et repoussa le tout d'un coup de pied. Puis, jetant à terre leurs cartables, les gamins s'escrimèrent contre la sinistre escarpolette. Les pierre, à chaque choc, ensanglantaient la peau grisâtre du matou, obligeant sa tête à un mouvement latéral.

— C'est rigolo ! clamait un d'entre eux qui faisait partie d'une société de gymnastique... Tête... droite !...

— Tête... gauche ! répondait un autre, en face.

La queue du chat, presque détachée d'un coup de dent, ne tenait plus à son corps que par un lien de chair. Son œil gauche pendait hors de l'orbite. Ses mâchoires, en s'entr'ouvrant sous la douleur, laissaient couler un filet rouge qui glissait, se mêlait à la boue noire de la rue.

Bientôt, lassés du jeu cruel, les gosses s'en allèrent.

⁂

Par-dessus les toits, le soleil pâle agonisait. L'horizon saignait, empourpré comme le martyr. Et dans cette fin tragique de la journée, le pauvre bougre « vit la Mort »!... Sa prunelle s'agrandit, épouvantée... Mais un peu de la gloire crépusculaire l'effleura, — telle une main sororale... Alors, sous cette suprême caresse, il frissonna... Deux larmes humaines terrifiantes s'enfoncèrent parmi son sang, coulèrent le long des mâchoires, mettant une lueur en l'œil exorbité... Puis la tête du pauvre Bougre retomba, ainsi qu'une chose...

Au volet de la maison bourgeoise, un lambeau vola tourna toute la nuit, attaché par une ficelle...

Fernand MYSOR.

ÉCHOS

UN BILLET A RANC

Quelques fidèles amis d'Arthur Ranc ont réuni en un petit volume qui va paraître sous ce titre : « Souvenirs et Correspondance », un certain nombre de lettres dont l'intérêt n'échappera pas aux curieux d'anecdotes politiques et littéraires.

De cette collection extrayons cette lettre que Francisque Sarcey écrivait pendant le siège de Paris à Ranc, qui se trouvait à Bordeaux aux côtés de Gambetta.

C'est la simple histoire d'un bouquet :

6 janvier 1871.

Mon cher Ranc,

« Malgré les horreurs du siège, on a fêté le Jour de l'An. Ce matin-là, on a rencontré dans Paris un nombre incroyable de gens portant des bouquets. Il est vrai qu'on se passait ces fleurs. Tout le monde rit encore du bouquet de la générale.

La générale Schmitz en avant reçu un aux fleurs remarquables. Schmitz l'envoya chez Sarah Bernhardt. Un des fervents de l'illustre tragédienne, venu pour lui offrir ses vœux, remarqua le bouquet, le lui demanda pour l'envoyer à sa sœur. La sœur était la femme du commandant qui prit le bouquet et le fit porter à la générale Schmitz. La femme du général « Contre-Ordre » reprit le bouquet dont elle retira, non sans rire, la carte de son mari. Comment avons-nous la force de sourire ?

Votre ».

Francisque SARCEY.

Le dogme des 3 ans et l'arbitraire gouvernemental à la Chambre

Le citoyen Vaillant interpelle à propos de l'interdiction de la Manifestation annuelle au Père Lachaise.

La Chambre approuve la décision du Gouvernement par 381 voix contre 186

Le Ministre de l'Intérieur intervint dans le débat avec une telle grossièreté qu'il se fit blâmer par le Président de la Chambre.

Paris, 23 mai. — La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Deschanel.

LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu de M. Vaillant une demande d'interpellation sur « l'interdiction de la manifestation annuelle au cimetière du Père-Lachaise, sur les raisons invoquées par le gouvernement et sur l'atteinte permanente portée aux droits du suffrage universel et la pensée libre au sujet de la loi de deux ans ».

M. KLOTZ, ministre de l'intérieur. — Le gouvernement demande la discussion immédiate.

Elle est ordonnée.

Interpellation de Vaillant

VAILLANT. — La manifestation annuelle au Père-Lachaise a pour but d'honorer la mémoire des communeux tombés dans la défense du peuple contre la réaction bourgeoise.

Cet acte de piété eut lieu cette année dans les mêmes conditions de calme que [illegible]

Du reste, le meilleur moyen d'honorer ces morts est de poursuivre leur lutte contre la réaction.

M. Dominique PUGLIESI-CONTI. — Et d'organiser la désertion devant l'ennemi !

JAURÈS. — Vous oubliez les hommes du 4 septembre !

VAILLANT. — Il a fallu que M. Poincaré fût à l'Elysée pour que le gouvernement osât l'interdire.

LE PRÉSIDENT. — Ne mettez pas en cause le président de la République.

M. BARTHOU, président du conseil. — Le président du conseil est là ; il prend ses responsabilités. Attaquez-le, mais ne parlez pas du président de la République.

VAILLANT. — Le gouvernement présente un projet de loi de trois ans qui est un projet de guerre civile. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. DESCHANEL. — Je ne puis vous permettre un pareil langage.

M. DE BAUDRY-D'ASSON. — A bas la Commune !

VAILLANT. — En Suisse, en Belgique, en Angleterre, les manifestations dans la rue sont libres. Ici, le gouvernement, affolé, s'y oppose. (Applaudissements à l'extrême gauche. JAURÈS crie : Très bien ! très bien !)

VAILLANT. — Il voit se lever contre lui l'opinion et s'épouvante des protestations qui surgissent jusque dans les casernes. Il accuse les syndicalistes, mais c'est lui qui est l'agitateur. (Très bien ! à l'extrême gauche.)

La réaction gouvernementale militariste et cléricale a été plus d'une fois déjà vaincue par l'opposition populaire.

Il en sera de même, cette fois encore. La majorité dira si elle veut, en suivant la réaction nationaliste, marcher au rétablissement de l'empire. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Les explications du Ministre de l'Intérieur

M. KLOTZ, ministre de l'intérieur. — A peine arrivé au ministère, je recevais du préfet du Rhône un rapport m'avisant qu'un cortège était organisé par la Jeunesse scolaire à Lyon pour acclamer le service de trois ans, mais que, de leur côté, les socialistes unifiés et les anarchistes avaient résolu d'organiser une manifestation contraire. Le préfet demandait des instructions.

Je les lui donnai en interdisant toutes manifestations sur la voie publique, et je fis la même réponse au préfet de Tours, qui m'annonçait des manifestations pareilles et contradictoires sur la voie publique. (Bruit à l'extrême gauche ; applaudissements à droite.)

JAURÈS. — Et Jeanne d'Arc ! (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. KLOTZ. — J'ai interdit aussi ces manifestations.

JAURÈS. — Et Jeanne d'Arc ? Répondez !

M. KLOTZ. — Je répondrai quand il me plaira. Je conduis ma discussion comme je l'entends, et ce n'est pas vous qui ferez la loi ici !

M. DIOR. — Vous pourriez d'ailleurs répondre que Jeanne d'Arc n'a pas manifesté contre la loi de trois ans ! (Rires ; applaudissements à droite.)

M. GROUSSEAU. — Au contraire, elle est même morte pour son pays. (Applaudissements à droite.)

M. KLOTZ. — J'envoyai donc aux préfets le 28 mars une circulaire leur prescrivant d'interdire toutes les manifestation sur la voie publique, qu'elles soient pour ou contre la loi de trois ans. (Très bien ! Très bien !)

Incident tumultueux

Il y eut alors des conscrits qui patriotiquement manifestèrent pour la loi de trois ans. (Exclamations ironiques à l'extrême gauche. Bruit sur de nombreux bancs.)

VOIX NOMBREUSES AU CENTRE ET A DROITE. — Mais oui ! Mais oui !

M. KLOTZ. — Et il y eut des conscrits qui manifestèrent contre la loi de trois ans. (Exclamations à l'extrême gauche.)

JAURÈS se lève à son banc, bientôt imité par tous les socialistes et par de nombreux membres de la gauche. Il proteste contre les paroles du ministre. Dans le tumulte on discerne qu'il reproche au ministre d'avoir supprimé l'épithète de patriotes aux conscrits qui ont manifesté contre la loi de trois ans.

Jules GUESDE de son côté, s'écrie : « La patrie est au-dessus des trois ans. »

Une leçon de M. Deschanel à M. Klotz

Dès que le tumulte s'apaise un peu le président [illegible] prendre que l'orateur avait voulu dire que les conscrits qui avaient manifesté contre les conscrits qui avaient manifesté contre la loi de trois ans n'étaient pas des patriotes. Ce n'était assurément pas, ce ne pourrait être la pensée de l'orateur. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur de nombreux bancs à gauche. — Mouvements prolongés sur les autres bancs.)

Si vous commencez ce grand débat en déclarant que ceux qui ont manifesté contre la loi de trois ans sont antipatriotes... (Applaudissements répétés à l'extrême gauche et à gauche.)

Il faut qu'ici, à cette tribune, toutes les opinions puissent se produire librement, et c'est rendre mauvais service à une cause que de décréter d'antipatriotisme ceux qui ne partagent pas une opinion.

La tribune doit être libre. (Nouveaux applaudissements prolongés à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche. Mouvements divers sur les autres bancs.)

M. KLOTZ. — Il y a eu des conscrits qui se sont battus parce qu'ils étaient pour ou contre la loi de trois ans. Or, le vrai patriotisme consiste à ce que les enfants du même pays n'en viennent pas aux mains. Personne ne doit me reprocher d'avoir voulu la rue libre et calme.

Depuis de longues années, on se réunit au Père-Lachaise pour célébrer un anniversaire. Si la manifestation au Père-Lachaise, cette année, avait dû rester ce qu'elle était précédemment, nous ne l'aurions pas interdite. Mais la fédération des syndicats et la « Bataille syndicaliste » l'avaient transformée en manifestation violente contre un projet que la Chambre discutera librement. C'est pourquoi nous l'avons interdite.

Nous voulons la liberté absolue de la rue.

La rue, messieurs — le ministre s'adresse à l'extrême gauche — ne vous appartient pas ! (Applaudissements à droite. — Protestations à l'extrême gauche.)

LAUCHE. — Et pour Jeanne d'Arc ?

M. KLOTZ. — Pour cette manifestation, j'avais demandé aux organisateurs et obtenu leur engagement formel de respecter l'ordre.

Ils s'étaient engagés à ne pas la faire dévier en manifestation pour la loi de trois ans.

Willm a la parole

Le citoyen WILLM dit que ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'au nom de ses amis il vient revendiquer des droits affirmés autrefois par les républicains. (Applaudissements à l'extrême gauche).

C'était le même sophisme qu'on invoquait dans une circonstance récente contre la liberté d'opinion. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Nous sommes ici les mandataires du peuple. Puisque le referendum n'existe pas dans ce pays, il n'y a pas d'autre moyen pour les mandants d'entrer directement en contact avec le Gouvernement que de faire connaître directement leur opinion. (Très bien, très bien sur les mêmes bancs).

Le droit de manifestation a été interdit par une circulaire de M. le ministre de l'Intérieur.

M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR. — Dans la rue !

WILLM dit que les préfets n'ont pas tenu compte de cette restriction.

On a lacéré des affiches qui ont été recouvertes par celles du ministère de l'Agriculture. Cela rappelle les affiches blanches de l'Empire. (Applaudissements à l'extrême gauche).

Des mesures, a-t-on dit, ont été prises contre les jeunes conscrits. Mais jusqu'à leur incorporation ils ont les mêmes droits